

**RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LES PHENOMENES DE
RADICALISATION**

**"RADICALISATION ET CONTRE-RADICALISATION
ETAT DES SAVOIRS SUR LE JIHADISME"**

**ALLOCUTION DE M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES (IRES)**

RABAT, 27-28 OCTOBRE 2016

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.86 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: mouline@ires.ma

Site Web: www.ires.ma

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette rencontre qui est organisée en partenariat entre l'Institut Royal des Etudes Stratégiques et l'Ambassade de France au Maroc et qui sera consacrée aux phénomènes de la radicalisation. Cette initiative montre la solidité des liens qui existent entre le Royaume du Maroc et la République Française ainsi que la convergence des points de vue des deux pays pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, lequel constitue une des priorités de la coopération entre les deux pays, à l'échelle bilatérale et multilatérale.

Je voudrais, tout d'abord, exprimer mes remerciements aux personnalités et experts ci-présents d'avoir répondu favorablement à notre invitation. Leurs éclairages contribueront, sans nul doute, à mieux comprendre les phénomènes de radicalisation et à approfondir la réflexion sur les approches et les leviers, à même d'y apporter des réponses de fond qui s'inscrivent dans la durée.

L'IRES, de par ses missions de veille stratégique et d'étude des problématiques structurelles, accorde un intérêt particulier aux questions d'ordre sécuritaire. Celles-ci sont examinées selon une approche holistique et multidimensionnelle pour décoder leur complexité et mieux cerner leur interdépendance avec la dimension économique, sociale, sociétale et communicationnelle.

Ces problématiques sont abordées par l'Institut en tant que question globale puisque les enjeux et les défis qui y sont associés ont une portée qui dépasse les frontières d'un seul pays et que les initiatives envisagées pour contrecarrer leurs effets ne pourraient réussir que si elles s'opéraient selon une démarche participative, mutualisant l'expertise à tous les niveaux et prévoyant les moyens d'action nécessaires.

En rapport avec cette question globale, l'IRES a réalisé plusieurs études, traitant des menaces transnationales dont le terrorisme et le crime organisé ainsi et du référentiel idéologique de l'organisation "Daech". Il a, également, organisé des rencontres sur la situation sécuritaire internationale et régionale, en mettant l'accent sur la région MENA, la Méditerranée et le Sahel.

A titre de rappel, les principales conclusions issues des études et des rencontres de l'IRES mettent en exergue la nécessité :

- d'assurer une articulation judicieuse entre les différentes composantes du dispositif de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en l'occurrence le volet sécuritaire, le champ religieux et le volet socio-économique.
- de promouvoir, sur le plan de la communication, un discours visant à déconstruire la doctrine de "Daesh" qui met en avant un Islam modéré et du juste-milieu afin d'accroître la résilience de la société face aux courants de pensée extrémiste. Ce discours devrait avoir un contenu clair, facilement transmissible et assimilable par un large public et, surtout, par les franges vulnérables de la population. Sa communication devrait mettre à contribution de nouveaux acteurs, des "cyber-imams", intervenant sur les réseaux du web, en renfort à l'action menée au niveau des mosquées.
- de s'attaquer vigoureusement à la chaîne de transmission de l'information jihadiste, textuelle et visuelle pour entraver le processus de dissémination, sachant que le nerf de guerre des groupes terroristes et extrémistes est la communication.
- de mener une campagne de sensibilisation et d'encadrement religieux en milieu carcéral pour convaincre les jihadistes de renier les conceptions erronées qu'ils ont de l'Islam et ce, en partant du constat que les lieux de détention sont souvent un terreau fertile à la propagation d'idéologies radicales et à la mise en réseau des extrémistes.
- d'accorder à l'approche genre l'importance qu'elle mérite, compte tenu de l'émergence du jihadisme féminin. L'intensification des activités d'encadrement par des préposées religieuses serait d'un apport certain. Une telle action permettrait de faire avorter le projet de "regroupement familial" que les groupes terroristes et extrémistes cherchent inlassablement à promouvoir.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, prononcé le 20 août 2016, à l'occasion du 63^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple a clairement mis en relief les dangers que recèle pour la communauté internationale tout entière la prolifération de l'extrémisme et du radicalisme.

A ce titre, Le Souverain a souligné que *"face à la prolifération des obscurantismes répandus au nom de la religion, tous, musulmans, chrétiens et juifs, doivent dresser un front commun pour contrecarrer le fanatisme, la haine et le repli sur soi sous toutes les formes"*.

Il a ajouté que *"les terroristes qui agissent au nom de l'Islam ne sont pas des musulmans et n'ont de lien avec l'Islam que les alibis dont ils se prévalent pour justifier leurs crimes et leurs insanités"*.

De par ses choix de société et son soutien indéfectible à l'effort mondial de lutte contre le terrorisme, le Royaume du Maroc est, depuis plus d'une décennie, la cible de groupes terroristes.

Face à la menace terroriste, le Royaume du Maroc a mené une stratégie multiforme qui a produit des résultats probants, reconnus à l'échelle internationale.

A cet effet, la restructuration du champ religieux a été mise en œuvre en 2004. Cette réforme de grande envergure a pour objectif de prémunir le Royaume du Maroc contre l'extrémisme et le terrorisme et de préserver son identité, fondée sur la modération, l'ouverture et la tolérance.

Récemment, le Maroc a procédé à la mise en place de l'Institut Mohammed VI de formation des Imams prédicateurs et des prédicatrices qui forme, aussi, des imams de Tunisie, du Mali, de Guinée, de Côte d'Ivoire et de France et, aussi, à la création de la Fondation Mohammed VI des Oulémas d'Afrique.

Afin d'éviter tout amalgame entre le terrorisme et le jihad, tel qu'il est édicté par le Coran, une fatwa a été prononcée en novembre 2015 par le Conseil Supérieur des Oulémas du Maroc, explicitant le sens légitime de ce qu'est le jihad. Cette fatwa a clairement précisé que *"la proclamation du jihad relève du ressort exclusif du Grand Imam à qui l'Islam a donné le droit exclusif de le proclamer, d'y appeler et de l'organiser. L'islam ne permet, par conséquent, à aucun individu ou groupe de proclamer le jihad de leur propre chef"*.

Parallèlement à la restructuration du champ religieux, le Maroc a procédé en 2005 au lancement de l'initiative nationale pour le développement humain, chantier de règne qui vise la lutte contre la pauvreté, la précarité, l'analphabétisme et l'exclusion sociale qui peuvent être parmi les causes sous-jacentes du terrorisme,

Les autres composantes de la stratégie de lutte contre la menace terroriste ont consisté en la consolidation de l'Etat de droit, par le biais de la mise en œuvre de la Constitution de 2011 qui renforce les droits humains et prône leur respect ainsi que le renforcement de l'arsenal juridique de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

Sur le plan sécuritaire, plusieurs actions ont été déployées, comme la mise en place d'institutions dédiées et la mobilisation de moyens humains et matériels, à la mesure des enjeux et des risques encourus. Il s'agit, en l'occurrence :

- la création d'un bureau central d'investigation judiciaire dont la mission est de lutter, principalement, contre les cellules terroristes,
- la mise en place d'un dispositif anti-terroriste dans le but de conforter le sentiment de sécurité chez les citoyens et les visiteurs étrangers,
- la création, auprès du département de la défense, d'une structure chargée de la lutte contre la cybercriminalité et de la protection des infrastructures critiques du pays,
- une meilleure coordination entre les services de renseignements et les forces de sécurité intérieure,
- le développement de la coopération internationale, tant au niveau bilatéral que multilatéral, en termes d'échanges d'informations et de renforcement mutuel des capacités.

Nonobstant les résultats positifs que ces politiques publiques ont produits jusqu'à présent, leur évaluation s'avère, aujourd'hui, une nécessité incontournable. Cela permettrait non seulement de consolider les forces et de combler les insuffisances des mécanismes mis en place pour lutter contre l'extrémisme et le radicalisme violent, mais, aussi, de réajuster les fondements de ces politiques à la lumière des développements récents du contexte international, régional et national.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'acuité des menaces suscitées par la montée de l'extrémisme et du radicalisme nécessite un approfondissement de la réflexion et une accumulation du savoir sur ces phénomènes pour mieux asseoir les politiques destinées à combattre ces phénomènes sur une assise scientifique solide.

La rencontre d'aujourd'hui, qui réunit des experts de haut niveau, s'inscrit dans cette perspective. Elle devrait permettre :

- de dresser une cartographie actualisée du phénomène de radicalisation,
- de mieux comprendre les fondements du référentiel idéologique des mouvements extrémistes et radicaux et les mécanismes par lesquels s'opère la transition de l'idéologie extrémiste à l'action violente contre l'Etat et la société,
- d'examiner les facteurs qui alimentent l'expansion de l'idéologie extrémiste et radicale et les espaces de prédilection en termes d'endoctrinement et de recrutement,
- de réfléchir aux nouvelles approches à adopter en matière de lutte contre la radicalisation, en mettant l'accent sur les mécanismes de coopération à promouvoir en vue d'une meilleure efficacité de l'action de la communauté internationale pour contrer la prolifération de l'idéologie radicale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce sont-là quelques propos introductifs aux travaux de ce colloque. Je suis convaincu que les communications programmées, aujourd'hui et demain, ainsi que les échanges entre experts de nationalités différentes, jetteront davantage la lumière sur les phénomènes de radicalisation et sur les approches de politiques publiques, à même d'apporter des réponses appropriées à la mesure des défis et des enjeux suscités par ces phénomènes.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès aux travaux de cette rencontre.